



**« Amap » En Seine, Brin d'Orge » de Juvisy
CONTRAT D'ENGAGEMENT SOLIDAIRE 2022/2023
Volailles / Légumes secs / Huile de cameline**

Entre : EARL CHAMP D'EAU

7 Bazainville
45480 GRENEVILLE EN BEAUCE

Siret : 53059381300013

Tél : 06 14 47 91 30

www.champdeau.fr

Et l'adhérent(e) titulaire (n° :) :

Nom :

Prénom :

Adresse :

.....

Tél :

Mail :

Objet du contrat :

Ce présent contrat a pour objet de déterminer les modalités et les conditions de l'engagement des parties signataires pour l'achat de volailles / légumes secs / huile de cameline en vue de soutenir l'exploitation « EARL Champ d'eau » de Louissette DAUBIGNARD et Rodolphe CHAMBREAU.

Les signataires du contrat s'engagent à respecter les principes et les engagements définis dans la Charte des AMAP ainsi que les statuts et le règlement intérieur de l'association « En Seine, brin d'Orge » (cf. www.enseinebrindorge.fr)

- **L'Abonné : Préfinancer** la production, **Récupérer sa commande** le jeudi toutes les 3 à 4 semaines (ou se faire remplacer en cas d'impossibilité), **Assumer** les imprévus liés à la production, **Être Solidaire** du producteur.
- **L'Éleveur, le Cultivateur : Livrer des Produits de qualité, Être présent** lors des distributions, **Informé** sur le mode fixation des prix, ses méthodes de travail, sa situation financière, ses projets, les difficultés de la ferme, **Accueillir** les abonné(e)s sur la ferme, **Adhérer** au réseau AMAP Ile-de-France.

Nous rappelons que les volailles non retirées le jour de la distribution et reprises par le producteur seront enregistrées au prix moyen.

Commandes :

2022/2023											Tarif TTC			Montant des commandes		
	13/10/2022	17/11/2022	08/12/2022	19/01/2023	09/02/2023	09/03/2023	13/04/2023	11/05/2023	08/06/2023	06/07/2023	07/09/2023	TOTAL	Prix au kilo		Poids moyen par unité	Prix moyen par unité
Poulet - Petit													12,50	1,52	19,00 €
Poulet – Gros													12,50	2,00	25,00 €
Pintade													13,80	1,449	20,00 €
Poularde													15,00	2,53	38,00 €
Chapon													15,00	3,00	45,00 €
Lentilles vertes 1 kg															5,50 €
Quinoa 1 kg															9,00 €
Petit épeautre 1 kg															5,00 €
Huile de cameline															7,00 €
Montant prévisionnel des commandes :															 €

Modalités de distribution :

Saison d'engagement : 11 mois
Horaires : Jeudi de 19h30 à 20h30
Lieu de distribution : Place du Mal Leclerc Juvisy (en face La Poste)
La livraison se fait par camion frigorifique.

Modalités de paiement :

Par Prélèvement en remplissant le mandat page suivante ou par chèques libellés à l'ordre de «EARL CHAMP D'EAU» et datés de la date de la signature du contrat.

MONTANT TOTAL DE PRÉFINANCEMENT,....€			
Nombre prélèvements ou chèques	<input type="checkbox"/> 1	<input type="checkbox"/> 3	<input type="checkbox"/> 10	N° de chèque
Date d'encaissement par le producteur	20/11/2022	20/11/2022 20/03/2023 20/06/2023	20/11/2022 20/12/2022 20/01/2023 20/02/2023 20/03/2023 20/04/2023 20/05/2023 20/06/2023 20/07/2023 20/08/2023	
Montant des prélèvements ou chèques,....€,....€,....€	

Le réajustement

Les montants exacts des volailles livrées sont enregistrés à chaque distribution.

A l'issue de la dernière distribution de la saison, un réajustement s'effectuera en fonction du poids des volailles effectivement livrées, en positif ou en négatif.

Montant du réajustement = Total des volailles livrées et des autres produits – Montant total de préfinancement

Clauses particulières :

En cas de situation exceptionnelle (catastrophe climatique, etc...), les conditions d'application de ce contrat pourront être revues lors d'une réunion spécifique à cette situation, réunissant le producteur, les abonné(e)s et éventuellement un représentant du réseau AMAP Ile de France

Fait à Juvisy, le

Signature de l'adhérent(e)

Signature du producteur

